

Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur de l'Hôtel

PRESENTATION : L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente ou négligée, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Nous acceptons les règlements en espèces ou par cartes bancaires de type Visa, Visa Electron, Mastercard, Maestro, et American Express.

EN CAS D'INTERRUPTION DU SEJOUR, il ne sera procédé à **aucun remboursement**. De même, en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement.

LA NON PRESENTATION aux horaires prévus équivaut à une annulation.

ARRHES : Les réservations effectuées sur notre site internet et par téléphone ne sont considérées fermes qu'accompagnées d'un numéro de carte bancaire.

ANNULATION ET MODIFICATION :

Les annulations ou les modifications quel qu'en soit le motif (sauf décision officielle) ne sont possibles que dans les conditions suivantes :

Pour les réservations en Etape Affaires : Le délai d'annulation sans frais est de 48h00 avant la date d'arrivée, et 72h00 avant la date d'arrivée en Juillet et Août. Pour une annulation à moins de 48h00 ou à moins de 72h00 pour Juillet et Août, le montant de la totalité du séjour sera débité. Pour les réservations classiques : Le délai d'annulation sans frais est de 7 jours avant la date d'arrivée. Pour une annulation à moins de 7 jours, le montant de la totalité du séjour débité. Pour les mois de Juillet et Août, le délai d'annulation sans frais est de 15 jours avant la date d'arrivée. Pour une annulation à moins de 15 jours, le montant de la totalité du séjour sera débité.
- En cas de no-show ou d'interruption du séjour, le montant de la totalité du séjour sera débité.

GENERALITES : Les prix des chambres s'entendent par jour, hors petit-déjeuner 8€ en salle. Tous nos prix sont nets, taxes et services compris

L'ajout d'un seul lit bébé par chambre est possible uniquement sur réservation, et en fonction de la disponibilité des lits d'appoints. Le lit bébé est fourni gratuitement (âge maximum : 2 ans).

L'ajout d'un lit supplémentaire dans les chambres n'est pas possible. Il existe des chambres familiales pour 3 personnes.

La direction de l'hôtel refuse catégoriquement et sans dérogation la présence de 3 adultes et plus par chambre et se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes non mentionnées sur la réservation.

ACCES AUX CHAMBRES : Check in à partir de 17h et jusqu'à 22h et check out au plus tard à 11h (pour un check out tardif, merci de demander à la réception si un délai peut être accordé ; sinon une nuit supplémentaire sera facturée). Par ailleurs, votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé, pour assurer les règles de sécurité de l'hôtel vous ne devez en aucun cas héberger de personnes supplémentaires. Merci de veiller à ce que la porte de votre chambre soit bien fermée avant de quitter la chambre ou de vous coucher.

INTERDICTIONS : Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 Janvier 2008. Il est également **absolument interdit de fumer dans les chambres** pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entraînera une indemnité de 150€/jour pour remettre la chambre en état. Cette somme sera automatiquement débitée sur la Carte Bancaire dont vous nous aurez fourni le numéro au moment de la réservation). Il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques tels que réchaud, cafetière, etc... Il est également interdit de pique-niquer.

ANIMAUX : Les animaux ne sont pas acceptés.

LA RECEPTION décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

RECLAMATIONS : Toute réclamation doit être adressée à l'Auberge de l'Estanquet, 12 rue du Marché, 64240 URT par lettre recommandée dans les 10 jours suivants le retour du séjour faisant l'objet de la réclamation. Par ailleurs, l'Auberge de l'Estanquet adhère au Médiateur du Tourisme MTV Travel.

DEGRADATION : Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de détérioration, le client devra engager sa Responsabilité Civile. Pendant le séjour, une clef vous sera remise vous permettant le libre accès à votre chambre ; en cas de perte, la réfection vous sera facturée au tarif en vigueur. Il est par ailleurs interdit de faire sécher du linge aux fenêtres, de suspendre des objets ou vêtements aux tringles à rideaux, meubles, lampes, ... Tout matériel abîmé sera facturé au prix du neuf pour remplacement. Par ailleurs, en cas de détérioration matérielle, une amende forfaitaire de 150€ sera appliquée immédiatement pour la remise en état des lieux et la réfection des objets ou meubles détériorés.

NUISANCES : Pour le respect du repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit, particulièrement entre 22h et 8h du matin. Tout **bruit de voisinage** lié au comportement d'une personne **pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement** sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R 1334-30 et R.1334-31 du Code de la Santé Publique). Une chambre d'hôtel est un lieu de repos, tout commerce y est formellement interdit.

LE REGLEMENT intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout client de l'Auberge de l'Estanquet reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant d'avoir passé sa commande. Dès lors, la prise de commande entraîne son entière adhésion aux conditions générales de vente et au règlement intérieur de l'Auberge de l'Estanquet, et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

En cas de non-respect par le client d'une de ces dispositions, l'hôtelier se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement et ce, sans aucune indemnité.